

LE PRAT'IK

L'information municipale · 2^{EME} semestre 2023 · n°6



2024

VIE CITOYENNE P.2

VIE ASSOCIATIVE P.5

BIEN VIVRE ENSEMBLE P.10

ILS FONT PRAT P.11



Le mot du maire

La fin d'année est pour nous synonyme de convivialité, de joie, et de retrouvailles avec nos proches. Nous en avons bien besoin en cette période mouvementée. Le bulletin municipal, préparé par la commission, que je remercie, vous invite à parcourir l'actualité de notre commune au travers de ces quelques pages.

Cette fin d'année voit la fin de la 1^{ère} phase des travaux de rajeunissement et d'embellissement du centre-bourg. Le coût des travaux eaux usées, eau potable et aménagement s'élève pour cette première partie à 1 100 000€ (dont 470 000€ à charge de la commune, 300 000€ au Syndicat des Eaux du Jaudy, 300 000€ pour les eaux usées par LTC et 30 000€ de revêtement par le Département). La deuxième phase, qui concerne les rues Joseph Kerain, Julien-Marie Le Houerou et la rue face à la mairie, démarrera début 2024.

L'arrêt de l'activité du Dr Devaux (+ de 1 800 patients) est problématique pour de nombreux Pratais, son remplacement ne sera pas aisé, l'ensemble des maires du pôle Cavan y travaille avec l'appui de l'ARS et du docteur, une recherche de candidat est d'ores et déjà en ligne.

La tempête Ciaran du 2 novembre a occasionné de nombreux dégâts, et montre notre vulnérabilité face aux éléments. Les employés communaux, les élus, les agriculteurs et les habitants ont été solidaires pour les premiers travaux d'abattage et de déblais, le temps de réparation des lignes électriques a été long, jusqu'au 13 novembre pour certains secteurs. La municipalité a été présente pour assister au mieux les habitants pendant cette période.

Je vous donne rendez-vous le samedi 6 janvier à 11h pour les vœux de la municipalité.

*Bonnes fêtes de fin d'année !
Le maire,
Michel Even.*

Un nouveau conseiller municipal



Suite au départ de Yannick Jumentier, le 30 juin dernier, Yvon Rouzault a pris place au conseil. Il intègre différentes commissions comme la voirie, l'urbanisme, la sécurité, l'agriculture, le sport et la vie associative.

Hommage à Anne-Marie Le Meur



C'est avec beaucoup de tristesse que les Pratais ont appris le décès d'Anne-Marie Le Meur, vaincue à 63 ans par la maladie de Charcot.

Aide-soignante dans la vie professionnelle, elle a été aussi une élue investie pour la commune de Prat de 2008 à 2022. Elle a œuvré pour le développement de sa commune, particulièrement sur l'espace Poul ar Gan, la salle des fêtes et l'école Triskol.

Des nouvelles de nos écoles



167 élèves ont fait leur rentrée en septembre dernier. Les effectifs de Triskol, 100 élèves, et ceux de St-Joseph, 67 élèves, restent stables. Les écoles ont accueilli de nouveaux professeurs, Mme Chausson et M. Le Moine à l'école publique Triskol, Mme Minson à l'école St-Joseph.

Dans chaque école les associations de parents d'élèves se mobilisent pour organiser des opérations ventes pizzas, sapins de Noël, légumes kermesse, repas et spectacles pour financer les activités des enfants.

Ecole publique Triskol

TPS-PS-MS Mme Kenawi : 14 élèves
 GS-CP Mme Allain : 20 élèves
 CE1-CE2 Mme Kergourlay : 22 élèves
 CM1-CM2 Mme Chausson : 29 élèves
 Classe Bilingue M. Le Moine : 15 élèves

L'Amicale Laïque Triskol a élu un nouveau bureau lors de son Assemblée générale début septembre. Laëtitia Ribaut conserve la présidence, Céline

Jégou et Laëtitia Cavan prennent les rênes de la trésorerie, Emilie Renaud et Mélanie Toularhoat sont en charge du secrétariat. Le pot de rentrée a clôturé cette assemblée. Courant octobre, la première opération a été un grand succès avec 425 saucissons et 155 coffrets de bière vendus. La fin d'année a été rythmée par la traditionnelle Broc'kids en novembre, une vente de chocolats Jeff de Bruges et de sapins de Noël en partenariat avec la pépinière Le Goff en décembre. Le calendrier 2024 prévoit la foire-à-tout et la chasse à l'œuf à Berhet en avril, la kermesse début juin ainsi qu'une vente à emporter et un spectacle des enfants. Un autre bel événement est en cours de préparation pour le début du printemps.

Ecole St-Joseph

TPS-PS-MS-GS Mme MOTTAIS 33 élèves
 CP-CE1 Mme SOHIER 19 élèves
 CE2-CM1-CM2 Mme MINSON 15 élèves



APEL Ecole St-Joseph
 L'Assemblée générale a eu lieu 28 septembre avec un renouvellement du bureau. Pauline Prigent a été élue présidente, Leila Caillarec Trésorière, Mathilde Charpenay Secrétaire et plusieurs parents membres actifs. La première vente de l'année a été un succès avec une vente de paniers de légumes qui sera renouvelée tous les mois en partenariat avec Le Vert de Terre à Cavan (maman d'élève). Les manifestations comme chaque année, la vente de sapins et les ventes d'huîtres à Noël et St-Sylvestre. Pour 2024 le traditionnel spectacle des enfants et la pièce de théâtre en février, le vide-grenier en mars et la kermesse au mois de mai. Grâce à ces actions, les enfants pourront profiter d'activités de jardinage, de sessions piscine et de plusieurs sorties scolaires durant l'année.



PLUIH

Recensement des bâtiments situés en zone agricole ou naturelle du PLU, présentant un intérêt patrimonial et susceptibles de faire l'objet, par leurs propriétaires, de transformations et d'un changement de destination.

Les nouvelles règles introduites dans le code de l'urbanisme et qui doivent être intégrées dans le Plan local d'Urbanisme de la commune, conduisent à interdire, dans les zones qui ne sont pas reconnues constructibles, la transformation en habitation des bâtiments qui, aujourd'hui, ne sont pas considérés comme tels. Ainsi, une étable, un hangar ou même un cellier en simples parpaings recouvert en tôle, par exemple, ne peuvent pas être transformés en maison. Il est toutefois prévu une dérogation à cette règle pour les bâtiments présentant un intérêt patrimonial, construits en pierres ou en terre, à condition que ces constructions remplissent certaines conditions. Il faut par conséquent recenser ces bâtiments et les évaluer afin de les inscrire dans le PLU. Seuls ceux qui seront ainsi répertoriés pourront ensuite faire l'objet d'un changement de destination et de transformations.

Dans cette perspective, les propriétaires de telles constructions situées en zone agricole ou naturelle qui souhaitent, à plus ou moins long terme, les transformer en habitation ou en gîte, sont invités à en faire la déclaration en mairie, afin qu'ils puissent être répertoriés.



Tarifs communaux 2024

Salle des fêtes*

	Asso Prat	Habitant Prat	Extérieur
Forfait 1 journée			
Sans cuisine	220€	300€	320€
Avec cuisine	250€	350€	370€
Forfait du ven. 11h > dim. 12h			
Sans cuisine	260€	340€	420€
Avec cuisine	300€	400€	500€
Forfait du ven. 11h > dim. 20h			
Sans cuisine	280€	380€	500€
Avec cuisine	350€	450€	600€

* Pas de location pour soirée

Du 11 novembre au 30 avril, il faut compter un forfait supplémentaire pour le chauffage 150€ (hors vide grenier 200€).

Cimetière

Concession 15 ans	150€
Concession 30 ans	200€
Concession 50 ans	250€

Colombarium 5 ans	100€
Colombarium 10 ans	150€
Colombarium 15 ans	200€
Colombarium 20 ans	250€

Salle Kerillis

Forfait journée :

Habitant Prat	95€
Extérieur	120€
Caution	500€

Location à la demi-journée

semaine (cérémonie)	30€
---------------------	-----

L'ambition paralympique de Nathan



Nathan Polutélé-Prigent, jeune pratais de 17 ans, est atteint depuis sa naissance d'une diplégie spastique (paralysie cérébrale des membres inférieurs).

Malgré son handicap, Nathan n'a jamais baissé les bras et a relevé de nombreux défis, jouer au foot, faire du vélo (Membres du Club la « roue d'or de Bégard)

En avril 2020, il a subi une lourde opération, une aponévrotomie des ischios jambiers bilatérales et une ténotomie des rectus. Durant ses 2 mois et demi de rééducation à l'hôpital de Trestel, il a rencontré Mélanie

(ergothérapeute) qui lui a proposé de découvrir le basket fauteuil au CTH Lannion. Conquis par ce sport, Nathan a intégré le Club et rapidement progressé.

Repéré lors des championnats de France régionaux Basket fauteuil U23 en mai 2023, il a été sélectionné pour intégrer le Pôle National handisport basket fauteuil du CREPS de Bordeaux. Depuis le 30 août, les journées sont bien remplies, 4h d'entraînement par jour en plus des études de terminal, Nathan souhaite devenir Kinésithérapeute.

Son ambition aujourd'hui est d'être

sélectionné en équipe de France espoir U23 et par la suite intégrer l'équipe de France senior pour participer aux jeux paralympiques de Los Angeles 2028.

L'association a été créée pour l'aider à financer son fauteuil et sa formation au CREPS, vous pouvez le soutenir financièrement en participant à la cagnotte :

<https://www.helloasso.com/associations/l-ambition-paralympique-de-nathan>

Les associations n'attendent que vous !

Plus que jamais, les associations d'intérêt général recherchent les bonnes volontés. Vous l'aurez compris, devenir bénévole est un choix généreux qui vous apportera plus que ce que vous donnerez, en matière d'épanouissement personnel et professionnel. Jeune retraité, étudiant, professionnel en activité ou en recherche d'emploi, vous retirerez de la vie associative un profond sentiment d'utilité, et transformerez des vies.

Vous souhaitez faire partie d'une association, contactez Pascale Le Morvan au 06 25 31 11 85

Les associations prataises dynamisent la commune



La gym pour tous

Le club « La gym pour tous » compte 23 adhérents, tous les mercredis de 10h45 à 11h45, Théo Le Guilcher anime un cours à la salle des sports. Courant 2024, le club va proposer un cours de Full Body le jeudi de 19h45 à 20h45 et bien sur les traditionnelles randonnées au printemps.



Bal occitano-breton des enfants à la salle des fêtes de Prat, avec les écoles du territoire.

300 enfants inscrits pour participer à cette journée qui les a amenés à découvrir les danses bretonnes ainsi que les danses, les instruments et la culture occitane.



165 convives au repas dansant du Club de l'amitié. Un grand merci aux bénévoles !



US Prataise

L'US Prataise compte cette saison des équipes féminines de U11 à U18. Pour la première fois, le club lance une section senior. C'est la conséquence de la belle fidélité des joueuses qui souhaitent continuer à évoluer dans le club qui les a formées.





50 petits monstres à la soirée Halloween du Comité des fêtes se sont défiés à des jeux.

Broc'kids

Les exposants étaient nombreux au Broc'kids de l'Amicale laïque Triskol. De bonnes affaires avant Noël !



Du succès pour les ateliers gym adaptés.

Prat et son patrimoine

L'association Prat et son patrimoine a organisé cet été des balades dans la campagne prataise, les journées du patrimoine, un concert avec la chorale du Tertre.



Le Moulin des lettres

Une soirée pyjama pour les jeunes de la commune. 13 enfants sont venus écouter, blottis dans des couvertures, les histoires contées par Katell Tadié, la bibliothécaire.



Journées du Patrimoine à la Chapelle de Trevoasan

Quelques chiffres :

- Environ 180 visiteurs sur 2 jours
- 180 crêpes vendues (Merci à Pauline & Benoit Prigent !)
- 2 x 20 minutes de musique en plein air ! (Bravo à Lysa et Gaëtan)

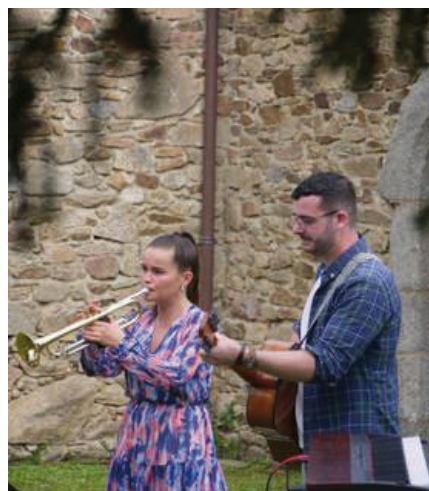
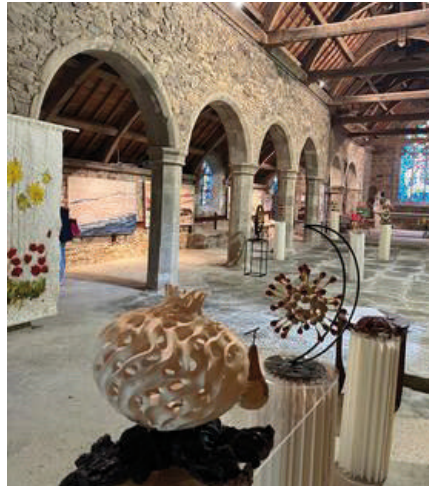
Ils sont venus nous rendre visite :

Michel Even (Maire de Prat), Claude Guillard (Président du Centre culturel Ernest Renan à Tréguier), Michel Le Hénaff (Historien local membre de l'ARSSAT), Emmanuel Ethis (Recteur de l'Académie de Rennes), Damien Malinas (Coordinateur de l'Institut National Supérieur de l'Éducation Artistique et Culturelle du Cnam de Guingamp).

Et aussi, 1 grand soleil et 3- 4 nuages le dimanche !

Mise en valeur de la Chapelle

Cette année, nous avons utilisé le bas-côté dans son intégralité pour exposer les tentures d'Antoinette Van Wijk. L'éclairage installé pour l'occasion a permis de mettre en valeur son travail, mais également de souligner l'architecture de la chapelle (arcade et charpente). L'espace central étant réservé aux sculptures de Guy Le Gall.



Une vache prataise au Puy du Fou

Rumuluz est une vache de race Prim'holstein, elle est née le 25 août 2020 à Prat au GAEC de Keryvon. Le 24 novembre 2023, elle était présente sur le site du Puy du Fou où s'est déroulé le concours de la « vache du siècle » organisé par l'association Prim'holstein France. L'association a fêté ses 100 ans, les 23 et 24 novembre 2023. 100 ans de passion, 100 ans d'innovation, 100 ans d'engagement aux côtés des éleveurs.

L'objectif de cette manifestation était d'organiser un rendez-vous marquant alliant échanges, informations, rencontres et présentations de produits et services destinés à l'élevage. Pour marquer l'événement, le site prestigieux et particulièrement la salle Richelieu du Puy du Fou ont été choisis pour le défilé des plus belles vaches de la race. Pour être à son avantage, Rumuluz a suivi un régime alimentaire, 3 repas par jour à heure fixe pendant plusieurs mois, elle a été plusieurs fois shampooinée, un clipper (coiffeur pour vache) est passé quelques semaines avant le concours, le jour J, douche « coiffage » obligatoire avant le défilé. Même si elle n'a pas terminé sur le podium, Rumuluz a fait très bonne impression, les éleveurs, Amélie, Dominique, Erwan et Briec garderont un super souvenir de cette belle expérience.

Le moulin des lettres



Suite à l'Assemblée générale de la bibliothèque, la présidente a cédé sa place à une co-présidence, assurée par Rozenn Graviou et Roger Eon.

La Nuit de la lecture, la Fête du printemps, l'après-midi jeux, la dictée seront reconduits en 2024.

La bibliothèque est ouverte au public le mercredi de 10h à 12h et le samedi de 10h à 12h00, une collection régulièrement renouvelée de livres, BD... est à votre disposition pour un abonnement par famille de seulement 10€/an.

Calendrier des manifestations 2024

Janvier

Samedi 6 :

Vœux du maire à 11h à la salle des fêtes

Samedi 21 :

Nuit de la lecture à la bibliothèque

Mardi 30 :

Assemblée générale du Club de l'amitié

Février

Dimanche 4 :

Salon VDI organisé par La gym pour tous

Vendredi 16 & samedi 17 :

Théâtre avec Les pièces montées et les élèves de l'Ecole St-Joseph

Vendredi 23 :

Opération pizzas ou saucissons de l'Amicale laïque Triskol

Dimanche 25 :

Poulet-frites de l'USP

Mars

Dimanche 3 :

Vide grenier de l'APEL St-Joseph

Samedi 16 :

Repas dansant du Club de l'amitié

Samedi 23 :

Fête des graines au Moulin des lettres

Dimanche 31 :

Chasse à l'œuf par le Comité des Fêtes

Avril

Dimanche 7 :

Foire-à-tout et chasse à l'œuf à la salle des fêtes de Confort, organisées par l'Amicale laïque Triskol

Samedi 20 :

Concert Gérard Jaffres à 15h à la salle des fêtes par l'Amical laïque

Mai

Mardi 14 :

Sortie des adhérents du Club de l'amitié

Date à confirmer :

Tournoi Antoine Jézéquel organisé par l'USP

Juin

Dimanche 2 :

Kermesse, repas et concours de boules par l'Amicale laïque Triskol

Dimanche 16 :

Kermesse de l'Ecole St-Joseph

Samedi 22 :

Dictée par Le Moulin des Lettres

Du samedi 22 au lundi 24 :

Fêtes de Prat : concours de boules, repas champêtre & jeux par le Comité des fêtes

Mardi 25 :

Grillades pour les adhérents du Club de l'amitié

Date à confirmer :

Concours de dessin sur le Patrimoine de Prat en lien avec le pardon de Prat et le Comité des fêtes

Juillet

Dimanche 14 :

Repas des chasseurs & concours de boules

Mercredi 17 :

Randonnée autour de l'histoire de l'étang de Poulloguer

Août

Mercredi 21 :

Randonnée organisée par Prat et son patrimoine

Jeudi 22 :

Concours de boules quadrette mixte par le Club de l'amitié

Septembre

Mardi 3 :

Inter-clubs avec Cavan dans le cadre du Club de l'amitié

Samedi 21 & dimanche 22 :

Journées Européennes du Patrimoine

Octobre

Samedi 12 :

Repas dansant du Club de l'amitié

Vendredi 18 :

Soirée Loup garou & Halloween

Date à confirmer :

Concert à l'église organisé par Prat et son patrimoine

Novembre

Dimanche 17 :

Broc'kids organisé par l'Amicale laïque Triskol

Décembre

Samedi 7 :

Arbre de Noël du Moulin des lettres

Dimanche 8 :

Puces par La croisée des chemins


Jeudi 12 :

Repas de Noël du Club de l'amitié




Toutes les manifestations et actualités de la commune sont à retrouver sur le Facebook :
Commune de PRAT

Message du Syndicat des Eaux du Jaudy



Gare aux fuites !
Quelques astuces...




Si vous en détectez une, réagissez vite !

Partie privée (entre le compteur et la maison) > j'appelle un plombier pour avoir un devis puis une facture après intervention (la facture d'un professionnel est obligatoire pour pouvoir éventuellement bénéficier d'un dégrèvement).

Partie publique (avant le compteur) > j'appelle :

- La SAUR SERVICE D'URGENCE N° 02 77 62 40 09 (pour toute autre demande clientèle : 02 77 62 40 00). Il est aussi possible de passer à la permanence les mardis et vendredis de 9h à 13h (15, avenue Adrien Hamon à Bégard).
- Ou le Syndicat : 02 96 45 49 94.




Savez-vous que...


Goutte à goutte : 4L/heure = 35m³/an

Mince filet d'eau : 16L/heure = 140m³/an

Fuite chasse d'eau : 25L/heure = 220m³/an




SYNDICAT MIXTE DES EAUX DU JAUDY
Rue de la Résistance - 22140 BÉGARD - Tél. 02 96 45 49 94 - jaudy.mairie-begard@orange.fr



Présentation & enjeux

Notre syndicat est un **établissement public** qui regroupe **14 communes**. Il est **propriétaire des installations d'eau potable de son territoire** (usine de production, canalisations, réservoirs) et a délégué l'exploitation de ses ouvrages à la Saur.



L'eau est une ressource indispensable pour notre santé et nos écosystèmes. Elle est essentielle pour **de nombreux usages** : domestiques, agricoles et industriels.

L'eau, c'est la vie !

C'est aussi une ressource en tension : l'eau est le premier marqueur du changement climatique. Les épisodes de sécheresse s'intensifient ; nos rivières s'assèchent, nos nappes ne se remplissent plus.

Ateliers numériques

Les ateliers numériques, qu'est-ce que c'est ?

- Des ateliers dédiés pour être autonome avec le numérique
- Un espace d'échanges autour des difficultés, mais aussi des envies et des besoins pour faire avec les nouvelles technologies
- Une occasion pour découvrir les grands enjeux numériques : la sécurité, l'administration en ligne, la gestion de son courriel
- Un moment pour faire le point sur ses bonnes et mauvaises pratiques sur Internet et avec l'informatique

Les ateliers ont repris en septembre et se tiendront jusqu'en juin 2024. Les thèmes suivants seront traités : Maîtrise des arnaques (boîte mail), mise à jour de l'ordinateur, sites administratifs, site ANTS (carte grise, pièce d'identité...)

Pour s'inscrire rendez-vous en mairie ou par téléphone au 02 96 47 00 44



Une nouvelle coiffeuse à domicile

« Je roule en boucles », tel est le joli nom qu'a choisi Solenne Le Toulouzan pour l'activité de coiffeuse à domicile qu'elle vient de lancer. Dans un rayon de 20km autour de Prat, elle propose toute la gamme des prestations habituelles d'un salon, pour femmes, hommes et enfants.

La jeune femme, détentrice d'un CAP et d'un BEP, cumule des années d'expérience en salon et en tant que salariée de Viadom entreprise de coiffure à domicile.

Du lundi au vendredi et le samedi sur rendez-vous.

Pour prendre rendez-vous :

Tel : 06 88 59 13 97 / Facebook : Je roule en boucles

Mail : solenneletoulouzan@gmail.com

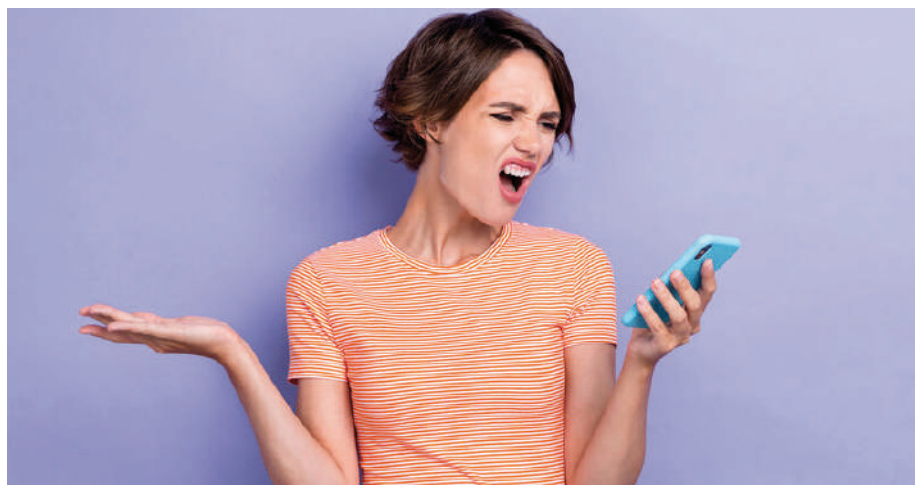
Lundi et mardi : 9h à 12h et 13h30 à 18h.

Jeudi et vendredi : 9h à 18h30.

Samedi : uniquement sur rendez-vous anticipés.



Démarchage téléphonique Interdit depuis un numéro de téléphone mobile



De nouvelles règles relatives au démarchage téléphonique sont entrées en vigueur le 1er janvier 2023. Les plateformes commerciales ne pourront plus utiliser de numéros mobiles (commençant par 06 ou 07). Elles devront obligatoirement utiliser un identifiant commençant par des numéros précis.

La décision de l'Arcep interdit aux sociétés d'utiliser des numéros commençant par 06 ou 07. Ces numéros sont associés dans l'esprit des particuliers à des appareils mobiles et obtiennent donc de meilleurs taux de réponse que les numéros fixes, d'où

leur détournement par les sociétés de démarchage. L'utilisation de numéros dits « géographiques » (commençant par 01 à 05 en fonction de la région d'où ils proviennent) est également limitée à certains numéros.

Depuis le 1er janvier 2023, les plateformes de démarchage utilisent uniquement des numéros commençant par 09 48 et 09 49, 01 62 et 01 63, 02 70 et 02 71, 03 77 et 03 78, 04 24 et 04 25, 05 68 et 05 69.

Le Compostage

Pourquoi composter chez soi ?

- Pour produire un compost sain à partir de ses déchets organiques de cuisine et de jardin
- Pour réduire la quantité de déchets à collecter et à traiter, et ainsi optimiser les coûts

Que pouvez-vous composter ?

- Les déchets organiques de cuisine : épilures, restes de repas, légumes, riz...
- Les déchets de jardin : feuilles, tontes, tailles de haies...

Que pouvez-vous faire avec votre compost ?

- Le mélanger avec la terre des plantes d'intérieur.
- Le mettre au pied des arbres et des autres plantations dans le jardin.
- L'intégrer au terreau du potager

LTC propose de réserver des composteurs via son site internet ou par téléphone au 02 96 05 55 55

Gérer ses déchets verts, les brûler est interdit

L'entretien du jardin génère, en moyenne, 160kg de déchets verts par personne et par an. En 2022, environ 15% des personnes ayant accès à un jardin ou un espace vert privatif déclaraient avoir encore recours au brûlage de déchets verts. Cette pratique génère des émissions de polluants atmosphériques et peut également favoriser le risque d'incendie et limiter le retour au sol de la matière organique.

Rappel de la réglementation

Il est interdit brûler des déchets verts (végétaux secs ou humides) chez soi, que ce soit avec un incinérateur de jardin ou à l'air libre. Le brûlage des déchets verts est passible de 750€ d'amende. Brûler ses déchets verts est néfaste à l'environnement et à la santé. Surtout s'ils sont humides, les déchets verts brûlés dégagent des substances toxiques pour les personnes et l'environnement (des particules fines notamment). Il faut également tenir compte des possibles troubles de voisinage (odeurs ou fumées) et des risques d'incendie.



Des solutions pour valoriser les tontes de pelouse et les tailles de végétaux :

• Produire moins de déchets verts

Pour réduire le volume de végétaux produits, il est recommandé de choisir des essences à croissance lente, des plantes et des arbres mieux adaptés à votre environnement (sol, exposition, climat...).

• Broyer ses végétaux

Il est possible de broyer les petits branchages avec une simple tondeuse. Pour les branches de diamètre important, l'utilisation d'un broyeur est recommandée. Certaines collectivités proposent le prêt ou la location de broyeurs, renseignez-vous auprès de votre commune.

En l'absence de broyeur, stockez les branchages dans un coin du jardin et faites des fagots qui serviront d'abri aux insectes et petits auxiliaires. A noter que les branches et branchages peuvent également être utilisés comme matériaux de petite construction : petites barrières, piquets, hôtels à insectes, haies sèches...

• Pailler ses déchets verts

Les feuilles mortes et les débris végétaux constituent une litière naturelle de protection qui joue un rôle crucial dans la santé des sols et qui permet aussi de conserver l'humidité, limitant ainsi le besoin d'arrosage et protégeant les végétaux de la sécheresse.

• Composter

Le compostage permet alors la valorisation organique de l'ensemble des biodéchets.

Article rédigé par la Mce.



Horaires d'ouverture Mairie

8h-12h / 13h30-17h30 : lundi, mardi, jeudi, vendredi
8h-12h : mercredi
9h-12h : samedi

Horaires d'ouverture de l'Agence Postale

14h-17h : du mardi au vendredi

Contact Mairie

Téléphone : 02 96 47 00 44
Site : www.mairie-prat.fr
E-mail : mairie.prat@wanadoo.fr
Facebook : Commune de Prat

Responsable publication Michel EVEN - Rédaction Véronique SOYER - Mise en page Perrine KERAMBRUN

Lu et approuvé par la commission Information

Impression réalisée par Publi Trégor